



Fédération Syndicale Unitaire

Compte-rendu FSU du CHSCT A extraordinaire du 6 mars 2020 : spécial Coronavirus

L'introduction de M. le Recteur insiste sur le fait que cette réunion a pour but de partager toutes les **informations**. Il relaie les décisions prises par les autorités de santé : ARS d'Occitanie, et le ministre de la santé plus largement.

Toutes les informations, actualisées très régulièrement, sont sur le site de l'Education Nationale sous forme de **FAQ**. Le recteur dit s'adapter au jour le jour, voire heure par heure.

Le recteur insiste sur l'importance de la **loi de continuité du service public** :

1. **Continuité administrative** : pour s'assurer que la sécurité, la santé, la paye soient garanties. Le plan de continuité administrative est prêt mais pas encore mis en place dans notre académie puisqu'il n'y a pas encore d'établissement fermé (contrairement à l'Oise, Morbihan, et Haute-Savoie).

Le Secrétaire Général Vincent Denis ajoute qu'il existe un plan par DSDEN et un plan au rectorat avec une cellule de direction, un cellule gestion de paye, des cellules soutien logistique, information, télétravail, santé, social, communication interne et externe.

2. **Continuité pédagogique** : pour le moment en cas d'absence d'un élève ou d'un professeur à cause du Coronavirus, tout est fait comme d'habitude à travers de l'ENT par exemple. Si une école ou un établissement venait à fermer en Occitanie, la continuité pédagogique serait assurée grâce au CNED (c'est déjà le cas dans l'Oise par exemple). Les services enverraient un lien internet correspondant aux modules concernés, ils existent de la maternelle à la terminale. Les élèves français qui sont dans les établissements français en Chine, en bénéficient depuis janvier.

Différents points inquiètent les représentants des personnels de la FSU :

1. Qu'en est-il de l'application de l'article 1 du code du travail quant à la **protection des personnels** ? De même que de l'application du L41-21-1 quant à l'action de **prévention, d'information et de formation** ?

Depuis début janvier, l'OMS connaît la situation. Le 24 février, jour de rentrée scolaire dans l'académie, plusieurs personnels et élèves revenant de régions touchées fortement par le virus (clusters) se rendent dans les établissements scolaires. La consigne de leur retrait n'arrive qu'en fin de matinée. Les agents sont informés par la

télévision. Aucun message de notre employeur jusqu'au 3 mars 2020, mais là encore, ce n'est pas pour nous informer sur le virus, mais pour nous consulter sur le métier de professeur !

Le Recteur dit avoir reçu l'ordre de quatorzaine des agents et élèves ayant séjourné dans des clusters le 23 février à 20h. Le temps de mobiliser tous les moyens nécessaires à la diffusion de l'information, elle n'arrive que le 24 en fin de matinée.

2. Dans le second degré, tout semble reposer sur les chefs d'établissement qui ne s'appuient pas ou peu sur **les personnels de santé existants** (infirmière scolaire, médecin scolaire, médecin de prévention...). S'agit-il d'un manque de formation ?
3. Les **informations** relayées aux fonctionnaires territoriaux sont parfois **divergentes** des informations données aux fonctionnaires de l'Education Nationale.
4. Qu'en est-il du respect du L42-28-7 quant aux règles d'hygiène ? De nombreux établissements ne peuvent faire appliquer les **règles élémentaires d'hygiène** aux élèves et/ou aux agents (pas de papier dans les toilettes, pas de savons, système de séchage souffleurs en direction du visage...).
5. Nous entrons dans la période des « **portes ouvertes** » pour de nombreux établissements qui accueilleront plusieurs centaines de personnes.

Ce à quoi le Recteur répond que seuls les rassemblements de plus de 5000 personnes sont interdits pour le moment. Si les consignes venaient à évoluer, nous serions informés.

6. Certains collègues, par manque d'information ont obtenu de leur médecin traitant un **CMO** lorsqu'il revenait de clusters. Quid du **jour de carence** ?

Le Recteur invite ces personnels à se faire connaître auprès des Ressources Humaines pour régulariser leur situation. Le jour de carence ne sera pas prélevé, les agents auront une autorisation d'absence avec traitement.

7. De nombreuses **compétitions UNSS** sont organisées et pour le moment maintenues dans l'académie.

Le recteur est vigilant sur le calendrier et demande aux agents d'être attentifs et réactifs aux consignes même arrivées tardivement.

8. Nous sommes bien sûr favorables à la **continuité pédagogique**. Mais nous devons être vigilants à la **fracture numérique existante**. De nombreux élèves n'ont accès à internet que via leur téléphone portable. Ils n'ont aucun moyen d'imprimer des documents, ni de les consulter sur un écran plus grand que celui de leur téléphone.

Le Recteur admet que la classe virtuelle ne peut se substituer à la classe présentielle. Il part de l'idée qu'il vaut mieux une substitution imparfaite que rien du tout !

9. De nombreux **voyages scolaires** qui doivent avoir lieu dans les clusters ou à

l'étranger sont interdits. Or seules les FAQ mentionnent cette interdiction. Ces FAQ n'ayant aucune valeur de loi, les assurances refusent le remboursement des frais engagés. Il faut un texte ferme pour ouvrir les droits.

Le Secrétaire Général essaie de nous rassurer en disant que le rectorat accompagnera et aidera financièrement les établissements en difficulté.

Le Recteur ajoute que les FAQ ont un statut hiérarchique.

10. Nous nous inquiétons que les **personnels fragilisés** (malades chroniques, femmes enceintes...) n'aient pas une attention particulière.

Au regard du secret médical, le rectorat n'établit pas de liste des personnes que l'on considérerait fragiles vis-à-vis du virus. Chaque personnel concerné doit se rapprocher du médecin de prévention ou de son médecin traitant.

11. Si le **stade 3** était déclaré que se passerait-il ?

Le Recteur dit que nous sommes au stade 2 depuis le 29 février 2020 et annonce que le passage au stade 3 est à envisager. On entrerait alors sur le terrain de la responsabilité individuelle : les personnes malades devraient se mettre en retrait.

12. Si un agent venait à être contaminé par le virus sur son lieu de travail, s'agirait-il d'un **accident imputable au service** ?

C'est une bonne question ! Le Recteur se renseigne et nous tient informés !

Nous insistons sur le fait que le jour de carence en ce qui nous concerne est très injuste puisque nous travaillons dans un milieu infesté de microbes et donc nous sommes contaminés sur notre lieu de travail, quelle que soit la pathologie.

On devrait bénéficier d'un accident du travail à chaque fois et donc ne pas subir le jour de carence.

13. Dernière inquiétude : Nous voudrions dorénavant être informés par notre employeur et non par BFM Télé et donc être associés à la communication au sujet du Covid 19.

Fédération Syndicale Unitaire

Les représentants FSU au CHSCTA

Le secrétaire du CHSTA

Nota Bene :

- **Le PV de ce CHSCTA devrait être rapidement acté et disponible.**
- **L'idée d'un travail sur la réalité de l'hygiène dans les établissements scolaire (Primaires et EPLE) s'est imposé compte-tenu de l'indigence des sanitaires et autres lieux d'hygiène. UN GT devrait voir le jour !**